RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

INPI
FRANCE

L'INPI a détecté des données personnelles dans ce document.
Un masquage de ces données a été réalisé

Bordereau attestant l'exactitude des informations - [redacted] - 6901 - Actes des sociétés (A) - Dépôt le 17/10/2024 - A2024/039144 - 2014 D 00135 - 799 835 806 - 3MV

3MV
Société civile au capital de 888 600 €
Siège social : 7 Lotissement Brûlé Fer
Route Saint André
69440 STE CATHERINE
799 835 806 RCS LYON

EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 26 SEPTEMBRE 2024

L'assemblée générale ordinaire annuelle a notamment pris les résolutions suivantes :

« QUATRIEME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir constaté que la Société dépassait à la clôture de l'exercice clos le 31 mars 2024 deux des trois seuils légaux et réglementaires imposant la désignation d'un Commissaire aux Comptes, décide de nommer :

Monsieur Vincent ANDRE, domicilié [redacted] en qualité de Commissaire aux Comptes titulaire,

SARL ZEPHYR, domicilié [redacted] en qualité de Commissaire aux Comptes suppléant,

pour un mandat de six exercices, soit jusqu'à l'issue de la réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 mars 2030.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

CINQUIEME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité. »

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent extrait procès-verbal qui a été certifié conforme par le gérant.

Guy VERICEL

[redacted]